

Avant d'imaginer 2020, changeons maintenant 2013 !

Communiqué de Jean-Louis Jegaden

Président du groupe communiste au Département de Seine-Maritime

Le Conseil Général de Seine-Maritime organise en ce moment des présentations, dans tout le Département, du plan d'action Seine Maritime 2020.

Si l'intention de se projeter quelques années en avant, de faire de la prospective en somme, est louable, la réalité cache mal les orientations minimalistes de l'opération « Seine-Maritime – Imaginons 2020 ». Comment imaginer 2020 quand le Conseil Général acte la rigueur et l'austérité comme lignes directrices de sa politique ?

Ces raisons ont amenés le groupe communiste du Département à ne pas voter ce rapport en séance plénière.

La logique à l'œuvre depuis la mise en place du « plan de consolidation des politiques départementales » de juin 2011 et du budget 2013 s'est révélée être un programme d'austérité généralisée, qui hypothèque l'avenir et remet en cause les politiques départementales : transport scolaire, réduction de la masse salariale, conduite accompagnée, présence et accompagnement social dans les quartiers, aménagement du territoire, prévention spécialisée, accueil des jeunes majeurs, mutuelle pour les personnes âgées,...

Au plan national, l'acte 3 de la décentralisation compromet l'existence même des Départements, qui deviendraient des collectivités sans moyens d'actions ni recettes propres. C'est à dire l'aggravation de la situation financière déjà catastrophique de la collectivité. Les transferts de charges non compensées se traduisent concrètement par des augmentations d'impôts locaux (+15% en Seine-Maritime en 2013). Quand à l'investissement public, alors qu'une politique de grands travaux serait synonyme de soutien à l'économie et à l'emploi, les choix actuels du Gouvernement anéantissent tout espoir de reprise à court terme.

Moins de services publics, plus d'impôts, est-ce le marqueur d'une politique de gauche, tant en 2013 qu'en 2020 ? Ce n'est pas l'avis des conseillers généraux communistes.

Les différents transferts de charge, les non compensations financières, ajoutées à la suppression de l'autonomie fiscale liée à la suppression de la taxe professionnelle, creusent un trou de 800 millions d'euros qui constituent la dette due par l'Etat au seul Département de Seine-Maritime. Nous continuons de réclamer le remboursement de cette somme sur cinq ans, ce qui permettrait de revenir sur les dernières augmentations d'impôts et de garantir les missions de service public du Département.

Ce remboursement de la dette de l'Etat, ajouté à la taxation des actifs financiers et à la mise en place d'une taxe professionnelle rénovée, permettraient au Département d'assurer dans la durée les missions indispensables au quotidien des Seino-Marins. C'est cette politique ambitieuse, revendiquée par les 9000 élus communistes et républicains dans toutes les assemblées où ils siègent, qui permettra d'imaginer les politiques d'aujourd'hui et de demain, en 2013 comme en 2020.